

Préface

Han Yumi et Hervé Péjaudier

Qui est dame Hyegyyeong ? Connue pour avoir été, sur le tard, l'auteur de ces *Mémoires* qui nous plongent au cœur des intrigues de la cour de Joseon, elle se révèle, plus encore qu'une mémorialiste engagée, une femme terriblement *résistante*.

Née en 1735, elle témoigne d'une traversée orageuse de toute la deuxième moitié du XVIII^e siècle, période si importante dans l'évolution et la modernisation de la Corée, sous deux, puis sous trois grands rois dont l'un est son beau-père, l'autre son fils, puis enfin, à l'aube du XIX^e siècle, son petit-fils : c'est à ce souverain encore enfant que s'adressent trois des quatre *Mémoires* de dame Hyegyyeong, entre les mains duquel elle remet la mission de rétablir la vérité sur l'honneur de sa famille.

Ce qui fait l'aspect unique d'un tel document est la volonté de briser la chape de silence tombée sur ce qui fut le drame de sa vie, la mort de son époux, le prince Sado, dans des conditions si incroyables que nous préférons laisser le lecteur les découvrir par lui-même, et qui la placera bien malgré elle au cœur d'une des plus grandes affaires d'État sans doute de la dynastie Joseon, qui n'en manqua pourtant pas durant les huit siècles qu'elle régna sur la péninsule.

Qui est donc cette dame Hong, princesse Hyegyyeong ? Fillette mariée à dix ans à un petit prince héritier de son âge, elle ne régnera jamais et devra survivre à l'assassinat de son époux par le roi son père, se battre pour protéger leur fils jusqu'à ce qu'il devienne roi, résister à tous les assauts des autres clans prêts à toutes les alliances et mésalliances pour jeter l'opprobre sur la famille Hong, parvenant à faire démettre son père des plus hautes fonctions, obtenant sous des prétextes à son sens éhontés la vie de son premier oncle, puis celle de son petit frère adoré, cette clique des Contre-Hong, ce « clan des Dix », hydre dont les têtes coupées repoussent sans fin et contre qui cette vieille dame devra épuiser ses dernières forces à lutter avec pour seule arme son pinceau, et sa certitude que la vérité sera connue un jour, et sa famille réhabilitée. Comment aurait-elle pu

imaginer qu'il faudrait attendre un siècle pour qu'elle atteigne pleinement son but, et qu'elle deviendrait ce qu'elle est aujourd'hui, deux siècles plus tard, une des grandes héroïnes de l'histoire de la littérature coréenne ?

Ce qui fait la force de ces documents, c'est d'abord d'être justement pensés comme tels, sans aucune volonté de type littéraire, ni éditoriale : ce sont là purs témoignages à usage privé, faits pour servir à qui de droit, dirait-on, et qui resteront confinés dans les archives familiales, avant qu'on n'en découvre bien longtemps plus tard un certain nombre de copies, les originaux ayant été définitivement perdus. Il s'agit d'une plongée dans la vie et les souffrances d'un de ces personnages secondaires de drames qui les dépassent, de ceux que l'on appelle « les inconnus de l'Histoire », ici, au fond, une simple dame de cour ayant été un temps au cœur de la tempête, mais qui aurait normalement dû, soit se donner la mort, soit en tout cas garder pour elle sa rage et ses douleurs.

Un des autres grands intérêts de ces documents est de nous montrer comment une petite fille de bonne famille, ayant reçu une éducation soignée, mais pas au point d'apprendre le chinois, seule langue noble à la cour en ce qui concerne la rédaction des textes, va utiliser la langue de Joseon, le *hangeul*, cet alphabet génial inventé par un des premiers souverains de cette longue dynastie à laquelle, finalement, notre dame Hyegyeong est affiliée par son mariage, pour inventer au fil du pinceau une nouvelle forme de récit. Inventer, vraiment ? En réalité, JaHyun Kim Haboush¹ montre bien comment dame Hyegyeong utilise les formes les plus convenues de son époque, mais pour les investir, voire les détourner.

Le *Mémoire* de 1795, « Ma vie », renvoie aux « récits pour ma famille », genre féminin bien connu, destiné à donner des leçons de morale à ses descendants et à dresser un tableau impersonnel ; dame Hyegyeong outrepassa les règles de ce genre très codifié en le transformant en une véritable autobiographie engagée, analysant les comportements des uns et des autres, et se permettant d'exprimer ses sentiments, ses joies, ses peines, ses colères.

Il faut bien considérer que ce texte est écrit sous le règne de son fils, le roi Jeongjo, au moment où il vient d'offrir un magnifique hommage à son défunt père tout autant qu'à sa mère bien vivante, à l'occasion de leur soixante ans (ils étaient tous deux nés en 1735). À l'époque, après quinze ans de souffrances et de tourments, l'horizon s'éclaircit, et il n'est pas question pour elle de revenir plus que nécessaire sur le meurtre de son époux et la chasse aux sorcières qui s'en est suivi contre la famille Hong, aussi, sans rien masquer de la réalité des conflits, prend-elle soin de rester allusive où il le faut, et de préserver l'avenir, avec la

1. Madame JaHyun Kim Haboush a traduit du coréen en anglais, présenté et annoté *The Memoirs of Lady Hyegyeong*, University of California Press, 1996. C'est l'œuvre d'une vie, et une étude remarquable.

passation de pouvoir prévue pour 1804 à son petit-fils Sunjo, que Jeongjo veut charger de rétablir définitivement chacun dans ses droits.

Mais les choses ne tourneront pas comme prévu. En 1800, Jeongjo meurt subitement à quarante-sept ans, et le trop jeune roi Sunjo est placé sous la régence de la reine mère Jeongsun, ennemie jurée du clan Hong, qui exercera le pouvoir d'une main de fer jusqu'au début de 1804, où commencera le règne personnel du petit-fils. C'est dans ce contexte très précis qu'il faut inscrire les deux autres grands *Mémoires* de dame Hong, connus sous les titres « Le prince Sado, mon époux », et « Pour défendre l'honneur de notre famille ». Chacun à sa façon va marquer l'histoire de la littérature.

Le fameux *Mémoire* de 1802-1805, « Le prince Sado, mon époux », ressort du genre « historiographique », dont elle va de nouveau enfreindre tous les codes : là où la crédibilité de ces récits repose sur l'usage du chinois par un lettré utilisant la troisième personne et ne citant que des sources extérieures à lui, dame Hyegyong, en coréen, va nous conter la vie et la mort tragique d'un prince de sang, héritier du trône, en tant que femme utilisant la première personne, s'appuyant sur ses seules sources personnelles, et se permettant d'explorer en toute subjectivité les ressorts psychologiques complexes et mortifères d'un conflit, certes, entre un roi et son héritier, mais surtout entre un père et son fils. Comme le souligne Haboush, elle brouille la frontière entre le public et le privé, intégrant dans le récit historiographique la relation intense entre un roi et sa belle-fille, mais dans le même temps inscrivant sa propre vie dans l'histoire du royaume.

De l'autre côté, nous avons « Pour défendre l'honneur de notre famille », rédigé en 1802, c'est-à-dire parallèlement à l'histoire de Sado. Il s'apparenterait, lui, à un autre genre bien connu, la biographie royale. Il est d'ailleurs beaucoup plus sobre que le précédent, traçant le portrait du roi Jeongjo, mort deux ans plus tôt au faite de sa gloire. Mais là encore, elle « privatise » le genre, construisant le portrait d'un souverain sous le seul angle de sa volonté de rendre hommage à son père le malheureux prince Sado, dont la vie et la mort ont été recouvertes d'une chape de silence, et des conversations qu'il a avec une mère qu'il adore : cette biographie royale est avant tout la suite de l'autobiographie de dame Hyegyong dans son combat pour la défense de sa famille. Et la voix est capable de se durcir jusqu'à la férocité, en adoptant alors le ton du genre fort en vogue du placet, c'est-à-dire de l'adresse au roi, de la dénonciation, de l'exigence de réparation, d'autant que, en réalité, elle destine explicitement ce *Mémoire* à l'édification du jeune nouveau roi Sunjo, son petit-fils. Mais elle en fait quelque chose de stupéfiant par rapport à toutes les conventions : non seulement elle utilise le coréen au lieu du chinois, seule langue autorisée pour ces textes « officiels », mais elle brise le privilège masculin qui veut que seul un homme est habilité à entreprendre semblable démarche ; à cette double insolence se combine une véritable confiscation du

genre par une femme qui le transforme en autobiographie, ce qui est sans doute la pire des infractions, puisqu'elle y parle d'elle, de ce qu'elle a vécu comme femme, de ce qu'elle a ressenti : elle parle en tant qu'épouse et veuve, fille, nièce, sœur, mère et grand-mère ! Ce n'est pas pour rien que l'on adopte pour désigner ce *Mémoire* le sous-titre : « Écrit avec mon sang ». Et le complément de 1806, ou « Ajouts de l'année Byeongin », destiné à contrecarrer de nouvelles attaques contre le clan Hong, montre une verve et une virulence que l'âge n'a certes pas émoussées.

C'est certainement cette tension qui confère sa force de sidération à cet ensemble unique des *Mémoires* d'une reine de Corée qui n'aura pas régné, mais se sera imposée à la postérité avec une évidence éclipsant tous les misérables factieux et autres ignobles rivales, insérant son histoire personnelle au cœur de trois grands règnes, et revendiquant jusqu'à son dernier souffle la réhabilitation de sa famille, de son histoire, de sa vie, pour notre plus grand bonheur de lecteur découvrant ces textes qui ne nous étaient certes pas destinés, mais dont les hasards de l'Histoire nous ont faits désormais les dépositaires.

REMARQUES SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Nous avons placé en postface la présentation du Pr. Jung Byung-sul, maître d'œuvre de notre édition, à laquelle nous conseillons de ne se référer qu'après avoir accompli le grand voyage dans les dédales de ces Palais, résidences, kiosques et pavillons où résident enclos la foule des courtisans, grands seigneurs et eunuques du Palais, grandes dames et dames de compagnie composant la cour de Joseon, et tous gravitant autour de ces soleils que sont le roi, sa reine et ses concubines, ses princes et princesses, sans compter les reines mères et autres douairières. Cette postface a le mérite, outre de situer le contexte, de raconter de manière à la fois synthétique et chronologique toute l'histoire¹.

L'objectif de notre traduction est d'accueillir le plus courtoisement possible le lecteur, selon l'image de la « table d'hôte » d'Antoine Berman, et de le guider au mieux tout au long du chemin. Ce pour quoi, puisque, pour citer cette fois Umberto Eco, toute traduction est une négociation, nous n'avons pas suivi la forme adoptée par l'édition coréenne d'intercaler au milieu du texte de grands encarts de commentaires pédagogiques qui nous semblaient heurter la continuité

1. Autre mérite, et responsabilité, du Pr. Jung : avoir sélectionné les manuscrits à éditer. On considère aujourd'hui qu'il existe au moins une vingtaine de manuscrits, tous postérieurs à dame Hyegyong, rédigés soit en coréen, soit en chinois (!)... Il faut savoir aussi que les tout premiers éditeurs de ce texte avaient réalisé d'improbables *patchworks* en cousant les morceaux des trois grands *Mémoires*, reclassés dans l'ordre chronologique : l'histoire littéraire a sérieusement évolué.

I
MA VIE
Mémoire de 1795

POURQUOI J'AI RÉDIGÉ CE *MÉMOIRE*

Du moment où, dans ma dixième année¹, je suis entrée au Palais, je n'ai cessé d'échanger du matin jusqu'au soir des lettres avec ma famille, je devrais donc aujourd'hui en posséder chez moi une quantité impressionnante. Rien d'étonnant pourtant qu'il n'en soit pas ainsi ; dès mon arrivée à la cour, mon père m'avait bien instruite : « Les lettres du dehors ne doivent pas circuler à l'intérieur du Palais, elles se circonscrivent à l'échange de nouvelles de la famille, tant il est tout à fait hors des convenances protocolaires de se lancer dans quelque récit que ce soit, aussi sache bien que les messages que nous t'adresserons matin et soir ne seront que de simples nouvelles de la maison, auxquelles pour ta part tu te contenteras de répondre brièvement en tête de cette même lettre, que tu nous renverras. » C'est ainsi que lorsque ma mère m'adressait une lettre me demandant de mes nouvelles, je rédigeais juste quelques mots de réponse en tête de la même feuille avant de la lui retourner, de même avec mon père, tandis qu'à celles de mes frères et sœurs je répondais en écrivant au dos des leurs. Pourtant, même ainsi, mon père craignait tellement que les lettres circulent qu'il lui arrivait de regrouper celles qui étaient arrivées chez nous pour les laver à grande eau afin d'en faire disparaître toute trace² ; c'est ainsi qu'il n'y a plus chez nous aucune de ces lettres auxquelles j'avais répondu.

C'est ainsi qu'un jour, mon neveu Suyeong³ m'avait déclaré : « Très chère tante, nous n'avons pas chez nous le moindre souvenir de votre écriture, si vous

1. Soit « entrée dans ma dixième année », ce qui correspond pour le lecteur occidental à neuf ans. Son petit fiancé Sado a le même âge.

2. Nettoyage usuel, après quoi on réutilisait la feuille.

3. Fils aîné du frère aîné défunt de dame Hyegyong et, à ce titre, héritier de cette branche familiale.

pouviez nous rédiger quelques lignes, je garderais cela comme un trésor familial très précieux. » J'avais jugé sa demande assez juste, sans parvenir à me résoudre à le faire. Mais désormais que me voilà âgée de soixante ans il ne me reste plus beaucoup de temps à vivre, et je songe que, s'il avait vécu, le prince Sado aurait lui aussi aujourd'hui soixante ans. Il me manque chaque jour davantage. Alors cédant à la requête de mon neveu, je rédige ce *Mémoire*, et même si je ne puis demander à mon esprit sur le déclin de se souvenir de tout, je dirai au moins ici ce dont mon souvenir a conservé la trace.

UN DRAGON EN SONGE

Je suis née à une heure du matin le dix-huitième jour de la sixième lune en l'année Eulmyo (1735), à Pyeongdong, en dehors de la Porte de l'Ouest de la capitale, là où demeurait ma famille maternelle, et où mon père venait régulièrement s'enquérir de la grossesse de ma mère¹. Or il se trouva qu'en ce dix-huitième jour il fut empêché de s'y rendre, alors que la nuit précédente il avait vu en songe un dragon noir pénétrer dans sa chambre, ce qui l'avait réveillé d'un bond. Il était donc certain que l'enfant attendu ne pourrait être qu'un garçon, ainsi que le lui annonçait ce présage, et fut bien surpris lorsqu'il apprit que j'étais une fille, ne sachant à quoi attribuer cette discordance. Peu de temps après ma naissance, mon grand-père paternel vint me voir en personne et jugea que j'étais si différente des autres enfants qu'il me voua une affection toute particulière.

Vingt et un jours plus tard, lorsque j'eus gagné la demeure de ma famille paternelle, mon arrière-grand-mère me chérit aussitôt : « Cette enfant n'est certes pas comme les autres, nous devons en prendre le plus grand soin. » Ainsi disant, elle ordonna que l'on me choisisse la meilleure nourrice que l'on puisse imaginer, aux mains de laquelle, une fois qu'elle fut trouvée, ils me confièrent.

Mon grand-père avait pour moi une affection prononcée, et me faisait tout le temps sauter sur ses genoux. Il me taquinait ainsi : « Cette gamine est une vraie petite femme, il va falloir bientôt songer à la marier ! »

Si je repense à tout ce que j'ai vécu dès lors que je fus entrée à la cour, où je n'ai guère connu de bonheurs, combien de fois me suis-je demandé quel sens avaient ces paroles dont on avait bercé mon enfance, et de quelle sorte de présage il pouvait bien s'agir.

1. Haboush signale ici la persistance de coutumes anciennes, où les femmes accouchent dans leur famille.

TOUJOURS COLLÉE À MES PARENTS

Petite, j'avais une sœur aînée, et nous étions toutes deux également chéries de nos parents, hélas elle mourut fort jeune et je me retrouvai bientôt la seule fille de la maison. Je sentais de ce fait peser sur moi une affection rendue presque trop forte par cette perte. Même si mon père, surtout, me vouait un amour intense, je sentais bien à quel point mes parents, qui n'étaient pourtant encore pas très âgés, me couvaient particulièrement. Ils m'entouraient de tous leurs soins comme s'ils avaient le pressentiment que ma présence devrait bientôt leur être arrachée par les ordres du Palais, et lorsque je pense à eux, je ne peux que fondre en larmes, tant ma souffrance est toujours vive. Bien qu'ils aient eu des principes très rigoureux concernant l'éducation des enfants, et qu'ils les aient fait peser sur mon grand frère avec une grande sévérité¹, lorsqu'il s'agissait de moi, il me semblait bien qu'ils faisaient preuve d'une étrange mansuétude. L'amour que mon père me manifestait était si fort que, si je devais le quitter ne fût-ce qu'un moment, il m'empêchait de sortir de la pièce ; il m'était très difficile de me séparer d'eux au point que même la nuit, lorsqu'ils dormaient ensemble dans la chambre du pavillon intérieur, je devais partager leur couche.

À la troisième lune de l'année Gimi (1739) naquit mon second frère, Nagsin, et cette même année vit la naissance de mon cousin Jingwan, fils de ma tante paternelle, à laquelle mon père, pour marquer toute l'affection qu'il avait pour sa petite sœur, avait accordé l'autorisation de venir accoucher sous notre toit, ce qu'il n'avait pas concédé à sa propre épouse. J'avais à l'époque quatre ans. Je ne tétai plus et avais quitté ma nourrice. J'étais proche de ma mère, et je voyais régulièrement mon grand-père qui passait la voir pour s'enquérir de sa santé. Il passait également chez nous lorsqu'il devait se rendre au Palais, et je me souviens de ces moments où j'attendais sa venue. Il m'a toujours aimée, et quand la maladie le frappa, en l'année Gyeongsin (1740), j'accompagnai toujours ma mère lors des visites qu'elle lui rendit jusqu'à ce qu'il mourût, et je me souviens combien je souffris que l'on m'interdît, à cause de mon jeune âge, d'assister à ses funérailles, et que l'on m'envoyât dans la demeure de la famille de Yi Changhwi² pour me confier à mon arrière-grand-mère, tant la présence de mes parents me manquait, et celle de mon jeune oncle³, qui avait presque le même âge que moi, et auquel j'étais très attachée. Et lorsque, enfin, les funérailles achevées, je pus regagner la maison, la pensée de mon grand-père ne me quittait pas, et je me souviens des larmes que j'ai versées lorsque l'on a dressé sa plaque commémorative.

1. Hong Nagin, né en 1730.

2. Grande sœur du grand-père ; les Yi sont la branche maternelle.

3. Hong Yonghan, né en 1734.

Mon père était très dévoué à ses parents, et lorsque mon grand-père mourut en cette année Gyeongsin (1740), il éprouva un profond chagrin, mais ne cessa jamais de manifester tout son respect à sa belle-mère¹. Il avait beaucoup d'affection pour ses trois demi-frères cadets, et prit en charge leur éducation comme s'il s'était agi de ses propres fils.

Ma mère pratiquait au plus haut point la vertu, la piété filiale et le respect des liens de fraternité, aussi veillait-elle à offrir tous les rites dus aux ancêtres, servait-elle avec soin sa belle-mère, remplissait-elle en personne tous les devoirs de sa fonction, et manifestait à ses trois belles-sœurs une égale affection.

LA TANTE QUI M'ENSEIGNA LE *HANGEUL*

Ma jeune tante paternelle², qui avait un grand sens de la famille, avait éprouvé un profond chagrin en participant durant cette année Gyeongsin (1740) aux funérailles de mon grand-père. Elle pratiquait au plus haut point la vertu, prenait grand soin de sa belle-mère et s'occupait de ses neveux et nièces comme s'il s'était agi de ses propres enfants, je me souviens avec émotion de son amour pour moi, elle qui alla jusqu'à m'enseigner à lire et à écrire le *hangeul*³.

Mon grand-père, arrière-petit-fils de la princesse Jeongmyeong, fille du roi Seonjo⁴, était issu d'une famille riche, mais en ce qui nous concernait, même si la lignée avait fourni un ministre des Rites, depuis la mort de notre grand-père nous ne vivions guère comme des descendants princiers, mais bien plutôt comme de modestes lettrés⁵. Cela n'empêcha pas mes parents de s'efforcer d'accomplir au mieux les rites et de procéder aux cérémonies obligées, et comme il n'existait pas dans l'enceinte de notre demeure de lieu pouvant faire office de sanctuaire pour mon grand-père, ils se dévouèrent pour qu'au bout des trois années de deuil un tel sanctuaire se dressât enfin, où ils purent ériger la stèle funéraire. Cela paraissait presque impossible, étant donné le modeste train de vie de notre famille, et pourtant, à force d'efforts et de dévouement, mes parents y parvinrent, ce qui tenait vraiment du miracle !

1. Deuxième épouse de son père.

2. L'épouse de Hong In-han (jeune oncle paternel de la narratrice). Notons que les femmes sont la plupart du temps désignées uniquement par leur lien conjugal (femme de) ou maternel (mère de).

3. Système d'écriture spécifique du coréen, dont la maîtrise est un enjeu majeur pour ceux (celles !) à qui est barré l'accès au chinois. Rappelons que la spécificité des *Mémoires* de dame Hyegyong est d'avoir été rédigés en *hangeul*.

4. Dame Hyegyong reviendra plusieurs fois sur cette prestigieuse ascendance remontant au siècle précédent.

5. Comme second fils, il n'avait pas été favorisé dans la transmission et, ayant quitté la demeure familiale, il n'avait pas de sanctuaire.